

ASSEMBLÉE NATIONALE2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 88563

présenté par
M. Lenoir, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques,
M. Dionis du Séjour

ARTICLE 13

Au début de l'alinéa 13 de cet article, après les mots :

« Les moyens »,

insérer les mots :

« , notamment électroniques, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.